

Assemblée générale du 28 août 2014 à Strasbourg

Présent(e)s : Baldé F., Bondolfi A., Causse J.-D., Chlela Ch., Collange J.-F., Daull F., de Dinechin O., Ducat J., Faul F., Feix M., Foyer D., Heyer R., Hugonnard M., Jacquemin D., D., Lamau M.-F., Lehmkuhler K., Lemoine L., Leneveu M.-Cl., Maestraggi J.-M., Müller D., Niessen F., Pian Ch., Puel H., Renouard C., Renouard Ch., Rognon F., Schaefer O., Thiel M.-J., Thomasset A., Waterlot G.

Excusé(e)s : Andronicos D., Anquetil M., Boitte P., Cadore B., Coatanéa D., Charoy F., Dumais M., Duval M., Faes H., Fino C., Fontaine M., Gil R., Greiner D., Gueullette J.-M., Mesmin d'Estienne F., Talbot A.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2013

Une correction orthographique est à faire pour Christian Bobain-Jaubert.

F. Daull signale qu'elle était absente lors de cette assemblée générale.

Moyennant ces 2 remarques, le PV est adopté à 25 voix pour et 2 abstentions.

2. Rapport annuel du président de l'ATEM, Jean-Daniel Causse

« Je commence par vous dire quelques mots de nos réunions du conseil d'administration qui s'est réuni à deux reprises : d'abord le 3 septembre 2013 pendant le colloque de Paris. Ce bref conseil a fait le point sur le colloque de Strasbourg qui nous réunit actuellement. Il a été notamment convenu que pour ce colloque une convention serait établie entre l'Atem et le CERIT comme structure porteuse. Le programme, dans sa structure générale, a été validé. En dehors du colloque, le CA a abordé les questions financières, avec notamment la décision de fermer le compte titre à la Société générale en raison d'une gestion plus spéculative et d'ouvrir un compte au crédit mutuel en optant pour un compte plus « éthique ». Les démarches ont été faites par notre trésorière Catherine Fino et par Cécile Renouard. Par ailleurs, en ce qui concerne les membres de l'Atem, le CA a reçu une demande d'adhésion de Otto Scheffer, soutenue par M.-J. Thiel et D. Müller. Otto Schaefer, biologiste et théologien, est membre de fédération des églises protestantes de Suisse et il est intéressé par l'éthique écologique. Sa candidature a été acceptée à l'unanimité.

Le CA s'est réuni une seconde fois le 21 décembre 2013 à Paris. Cette réunion du CA a été précédée la veille par un bureau. À cette réunion du CA, pour diverses raisons, il nous manquait un nombre conséquent de conseillers, ce qu'on peut regretter. Une large partie du CA a été consacrée au bilan du colloque de Paris qui s'est tenu à l'Institut Protestant de Théologie et qui avait pour thème, on s'en souvient, « L'amplitude de la reconnaissance » qui a été étudié avec et après Paul Ricoeur. Ce colloque a été organisé par Olivier Abel et Nicola Stricker (IPT), Alain Thomasset et Guilhem Causse (Centre Sèvres). L'ensemble des échos exprimés par les membres du CA converge pour souligner la très bonne tenue intellectuelle de ce colloque, la qualité de l'organisation (y compris l'intendance), le côté agréable du lieu, le travail effectué par l'équipe organisatrice et le personnel administratif. Le « cahier de charges » demandé pour ce colloque a été très bien respecté. Il ne s'agissait pas d'un colloque *sur* Ricoeur, mais bien d'un colloque *à partir* de Ricoeur avec une reprise de questions transversales et une ouverture à d'autres champs disciplinaires. Le CA a un peu regretté le nombre de participants (plus ou moins 75) alors qu'en regard du thème et de sa localisation à Paris, on aurait pu en attendre plus. Ceci pose de nouveau la question de l'organisation des colloques (annualité,

présence effective des membres de l'Association, ...). Ne faudrait-il pas organiser un temps de réflexion sur l'association, sa vie, ses objectifs : quand ? comment ? D'un point de vue financier, le colloque de Paris accuse un déficit de 1230 euros, mais qui a été pris en charge par l'IPT. Les Actes du Colloque sont désormais disponibles.

Une autre partie du CA est revenue sur les derniers détails préparatoires du colloque de Strasbourg, avant d'avancer vers le colloque 2015 dont on suggère qu'il puisse avoir lieu en Italie, à Trento, sous la responsabilité (sans doute partagée de Alberto Bondolfi). L'idée est ici en partie de tenter de sortir un peu du contexte francophone pour partager avec des collègues italiens. Je vais revenir sur ce colloque et Alberto Bondolfi qui est présent pourra déjà donner tout à l'heure des informations et parler du projet afin que nous en discutons. Le Conseil d'administration a ensuite accepté la candidature de Hubert Faes, philosophe, qui a été professeur à l'Institut Catholique de Paris (parrains : D. Müller et E. Gaziaux) et Christine Renouard, pasteur, aumônier des hôpitaux, coordinatrice nationale des aumôneries de la Fondation Diaconesses de Reuilly. Je note que nous avons très régulièrement de nouvelles demandes d'adhésions, ce qui est bon signe pour l'ATEM. Souhaitons simplement que ces nouveaux venus prennent vraiment leur part dans la vie de notre association. Nous les accueillons en tout cas chaleureusement.

Les colloques

J'en viens dans un second temps aux colloques qui rythment la vie de notre association et qui en sont les moments clefs. Chaque colloque, qu'il touche à des questions d'éthique fondamentale ou d'éthique appliquée, qu'il soit plus orienté vers des questions anthropologiques ou plus strictement théologiques, est toujours un moment d'une grande importance, non seulement par la qualité de la réflexion menée mais en raison des échanges que nous pouvons avoir entre nous. L'ATEM est une communauté. Elle est une communauté de réflexion, et une communauté fraternelle, ce qui suppose l'écoute de positions différentes de celles qu'on peut avoir, le respect des convictions exprimées pour autant que celles-ci acceptent d'être discutées et éclairées par d'autres. Le lecteur des Ecritures sait qu'il ne peut jamais lire seul le Livre qui nourrit sa foi. L'éthicien sait qu'il ne peut jamais seul interpréter le monde dans lequel il vit et il ne peut seul penser des formes de l'action. Il lui faut une communauté. L'Atem est, à sa façon, une forme de communauté.

Nous avons eu l'année dernière, je le disais déjà à propos de l'écho du CA, un fort bon colloque sur l'amplitude de la reconnaissance, mettant en perspective une des questions majeures de notre temps. Notre époque est avare de reconnaissance et il importe de penser les lieux de reconnaissance sur un plan philosophique, théologique et ecclésial, d'en tester les écueils et les possibilités. Je renouvelle mes remerciements à toute l'équipe parisienne de préparation du colloque. Cette année c'est donc Strasbourg et ce colloque qui concerne une question tout aussi centrale, celle de l'homme « augmenté » (*Human Enhancement*) face aux progrès fulgurants de la technique et des sciences. Allons-nous vers une nouvelle forme de l'humanité, peut-être un post-humain ? Comment articuler la finitude de l'humain et son « ex-haussement » (ou l'on peut entendre ce qui exauce et ce qui élève, qui hausse). Je remercie d'ores et déjà l'équipe de préparation (René Heyer, Marc Feix, Karsten Lehmkuhler Marie-Jo Thiel) qui se sont mobilisés avec dynamisme et conviction. Je suis particulièrement sensible au fait qu'on ait donné la parole cette année à des doctorants et doctorantes, des jeunes chercheurs, chercheuses, et pas seulement à des universitaires expérimentés. C'était une proposition qui avait été faite par le conseil de l'Atem, sur laquelle j'avais insisté l'année dernière dans mon rapport moral, et qui a été reprise par l'équipe de préparation du colloque. Une telle initiative permet d'intégrer de jeunes chercheurs à la vie de l'Atem et de leur faire place. C'est un gage d'avenir. L'année prochaine ce sera donc en principe Trento, en Italie, comme je l'ai annoncé. Dans le cadre de notre AG, je donnerai la parole à Alberto Bondolfi pour qu'il présente le projet. Je dirais simplement que je crois important, même si cela reste assez exceptionnel, de pouvoir sortir parfois de l'hexagone. On sera certes attentif aux aspects financiers, afin que le voyage

et le séjour soient abordables pour chacun. Je sais que nous serons sans doute moins nombreux, mais il faut nous essayer à ce déplacement. Le thème proposé me semble d'un grand intérêt puisqu'il concerne un bilan de l'autonomie de la réflexion morale et une réflexion sur la spécificité d'une éthique théologique qui est en partie en crise.

Lettre de l'Atem et site Internet

Quelques mots à propos de la lettre de l'ATEM. Elle a été cette année un peu plus nourrie grâce à vous ! Mais il faut poursuivre l'effort afin que cette lettre soit un lien entre nous. Donc, je redis de nouveau l'importance de proposer des textes brefs, des recensions, et compte-rendus d'ouvrages, etc. Il en va de même du site internet tenu à jour par Daniel Nussbaum et suivi régulièrement par Denis Müller, le site internet est, à mon sens, actif et dynamique. Il est un outil important qui ne vit que si vous pensez à l'alimenter.

Les finances

Je serai bref sur les finances puisque notre trésorière, notre trésorière Catherine Fino étant absente, nous lirons son rapport. Disons que globalement nous avons une santé financière satisfaisante qui nous permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité et de faire face en cas de dépenses imprévues.

Conclusion

J'en arrive à la conclusion de rapport moral. Ce rapport est le dernier de ma présidence au terme de ces trois années. J'arrive au terme de mon mandat, et j'ai décidé après ces trois années de ne pas proposer de poursuivre pour un second mandat, non pas que je sois fatigué – loin s'en faut – mais en raison de charges universitaires lourdes. Je voudrais bien entendu alors que ce termine mon mandat remercier le Conseil d'administration de sa confiance et du climat constructif et fraternel qui a régné dans tous nos travaux Je voudrais particulièrement remercier le bureau composé des deux vice-présidents, Eric Gaziaux et Véronique Margron, de notre secrétaire Dominique Jacquemin, et de notre trésorière Catherine Fino. Leur présence, leurs conseils toujours avisés, et l'équipe soudée et très amicale que nous avons formée, ont pour moi été très importants.

Depuis sa fondation il y a 45 ans, l'histoire de l'ATEM est déjà longue. Cette histoire a connu bien des débats liés aux questions de l'époque et aux évolutions ecclésiales. Cette histoire est faite de noms et de visages qui ont compté et qui comptent encore pour nous, pas seulement parmi les plus connus. Nous avons besoin de cet espace qu'est l'ATEM. Il nous est précieux, en particulier parce que c'est un vrai lieu œcuménique, une véritable fraternité œcuménique. J'ai toujours goûté avec bonheur la liberté de parole qui présidait à nos échanges et la capacité à se laisser déplacer dans nos convictions théologiques et spirituelles. Mais en réalité, l'ATEM n'est pas un « club ». Elle n'est pas un cercle d'amis qui ont plaisir à se retrouver. Elle est au service des femmes et des hommes de notre temps, là où nous sommes, là où il y a des blessures, là où il y a des questions, là où se cherchent les voies de l'humain. C'est une tâche humble certes, mais qui réclame force et confiance. Alors, pour cette raison, bonne et longue vie à l'Atem ! »

Il s'en suit quelques échanges. Des précisions sont demandées en ce qui concerne les changements bancaires de l'ATEM ; ils seront abordés dans le rapport de la trésorière.

On signale que le nombre de participants au congrès de Strasbourg est de 77, dont 27 membres de l'ATEM et 21 étudiants.

3. Rapport de la trésorière de l'ATEM, Catherine Fino.

C. Fino demande aux membres de l'AG de bien vouloir excuser son absence, étant retenue par un autre colloque où elle est intervenante. Elle nous adresse une présentation des comptes reprise ci-dessous :

« Les comptes de 2013 sont légèrement négatifs (- 168,70 €). On peut identifier trois causes qui concernent les recettes :

- la chute des cotisations (de 2645 € en 2012 à 1910 € en 2013, en chute depuis 2011).
- pas de remboursement cette année de la part du colloque de Paris (2013).
- et finalement la variation négative des Sicav aux 31 décembre (- 176,00 €)

Les dépenses sont heureusement en diminution (de 2720,42 € en 2012 à 1981,88 € en 2013) :

- la diminution des dépenses au niveau du CA grâce à une communication accentuée par mail qui a évité une réunion et les frais de déplacement. (pour info : les dépenses du CA de fin décembre 2013 sont enregistrées dans les comptes de janvier 2014).
- les dépenses liées au site Web sont stables
- L'envoi de la lettre de l'ATEM ne nous est pas facturé par la faculté de Lille (merci à D. Jacquemin), ni sa mise en page (merci à D. Greiner).

Un point marquant en 2014 : Nous avons fermé les comptes bancaires de l'ATEM à la Société Générale et ouvert un nouveau compte courant et un Livret associatif au Crédit Mutuel. Cette décision a été prise à la suite d'un changement de gestion du compte-titre SG devenu plus spéculatif mais insécure en mai 2013, ce changement étant imposé par la Société Générale. Après avoir discuté dans un premier temps sur la fermeture du compte-titre, le CA a décidé de basculer les comptes de l'ATEM sur une banque plus éthique, d'où le choix du Crédit Mutuel. Cécile Renouard et moi-même avons rencontré la directrice de l'agence, puis le temps de récupérer les documents administratifs, signatures, etc., la fermeture des comptes Société Générale a eu lieu le 7 avril 2014 pour le compte-titre, le 16 mai pour le compte-livret et le compte-courant, et l'ouverture du compte courant Crédit Mutuel (Eurocompte Asso Tranquillité) le 12 mars 2014 et du Livret Bleu Association le 3 mai.

Pour info : les 80 actions *SG Obligations Monde* que nous possédions valaient : 6970,40 € au 31 12 2012 ; 7068,00 € au 05 06 2013 ; 6794,40 € au 31 12 2013 ; 7057,60 € au 07 04 2014 ; nous n'avons donc pas perdu à la clôture du compte, qui a permis sur l'ensemble des années une plus-value de 2466 €.

Sur le plan des cotisations, j'ai adressé en mai 2014 (dès l'ouverture du nouveau compte) un appel nominatif par mail à ceux qui n'avaient pas réglé leur cotisation en 2011, 2012, 2013. Au 10 août 2014, j'ai récupéré six cotisations en retard, et les cotisations 2014 sont sensiblement au même niveau que l'année dernière avant le colloque : 43 cotisations (40 en 2013) - sur une centaine de membres - . Merci à ceux qui ont déjà réglé en 2014, et pour les autres : n'oubliez pas de le faire au colloque !

Pour info, au 10 août 2014, les comptes 2014 sont encore légèrement déficitaires :

- Du compte-livret SG (8735,32 €) + compte-titre SG (6794,40 €) au 1^{er} janvier 2014, nous passons au Livret Bleu CM (15500 €) : soit - 29,72 €
- Compte-Courant : de 3107,42 € à 3035 € : soit - 72,42 € (*dépenses CA 1053 € et site 756 €*)
- Caisse : de 537,62 € à 515,22 € : soit - 22,40 € (*je vais déposer l'argent après le colloque*) »

Les comptes 2013 sont distribués en séance. Ils **sont acceptés à l'unanimité** avec décharge aux administrateurs.

4. Présentation brèves des nouveaux membres 2013

Christine Renouard a été médecin généraliste pendant plus de vingt ans. Elle est actuellement ministre de l'Eglise Unie Protestante de France. Elle est actuellement aumônière d'hôpital chez les Diaconesses de Reuilly et y assure une coordination entre les diverses institutions. Elle nous dit son désir de s'engager au service de l'ATEM.

Otto Schaefer est ministre de l'Eglise Unie Protestante de France. Il est chargé de recherches en éthique et théologie à l'université de Berne, est porteur d'un grand intérêt pour les questions écologiques. Il est également pasteur d'une petite église à Berlin.

5. Elections

Les postes du CA à renouveler avaient été mentionnés lors de l'invitation à l'assemblée générale par courriel en date du 7 août 2014.

Les procurations :

- Müller D. : de F. Charoy et de D. Andronicos
- Mesmin d'Estienne : de J.-M. Gueullette et de C. Fino¹
- Gaziaux E. : de H. Faes
- Feix M. : de A. Talbot
- Thomasset A. : de D. Coatanéa
- Thiel M.-J. : de M. Duval et de M. Fontaine²
- Jacquemin D. : de Boitte P., Gil R., Anquetil M., Dumais M., Greiner D.

Résultats des votes (39 dont 11 procurations)

- Fino C : 37
- Foyer D. : 31
- Gaziaux E. : 38
- Greiner D. : 28
- Jacquemin D. : 39
- Lehmkuhler K. : 38
- Müller D. : 36
- Thiel M.-J. : 39
- Thomasset A. : 39
- Renouard Ch. : 14
- Faull F. : 1
- Niessen F. : 2
- Duffé B.-M. : 1

6. Futur colloque à Trento (A. Bondolfi)

La session 2015 de l'ATEM à Trento sera relativement « *hors norme* », à cause de quelques spécificités qu'il faudra tenir en compte lors de sa préparation et de sa réalisation.

¹ Ces procurations n'ont pu être honorées étant donné l'absence de F. Mesmin d'Estienne.

² Cette dernière n'a pu être honorée, arrivée trop tardivement au secrétaire qui n'avait pas son ordinateur sur place.

Le voyage

Trento est atteignable de façon non trop onéreuse pour les membres de l'ATEM. Il y a une fois par jour un train direct Genève-Venise qui passe par Verona. À Verona, il y a un train chaque heure pour Trento (durée de 50 à 60 minutes). On peut atteindre Verona par avion depuis Paris et depuis Genève une fois par jour non-stop et à des prix raisonnables si l'on réserve longtemps à l'avance. Depuis Verona il faut prendre le train.

Il faudra prévoir, vu la longueur du voyage, de commencer un mercredi d'août à 16 heures et de finir les travaux le vendredi à midi.

Les langues de la session

La session se tiendra à un endroit qui est hors de la francophonie. Pour honorer le fait de se retrouver en Italie, il faudra prévoir quelques interventions en langue italienne ainsi qu'une intervention de la part du président ou du secrétaire général de l'organisation sœur, c.à.d. l'ATISM.

Dans ces cas les interventions seront traduites en français à l'écran. Il s'agit d'une technique qui a été jugée comme positive lors d'autres sessions à Trento. Les mêmes critères valent évidemment pour ceux et celles qui interviendront en italien. Avec les forces internes à ISR on ne devrait avoir des dépenses trop importantes pour les traductions.

Le(s) logement et les repas

La ville de Trento dispose de différentes « *maisons pour étudiant(e)s* », normalement libres pendant la pause estivale ; ceci devrait permettre de trouver un logement commun pour les participant(e)s à la session. Pour ce qui est des repas on a le choix entre un « *restaurant populaire* » dans la maison du séminaire, ou bien auprès d'un restaurant spécialisé dans l'offre de buffets chauds à midi. Le soir on pourra souper normalement dans un restaurant en ville qui a une convention avec ISR.

Le thème

Ceux et celles qui opèrent dans le domaine de l'éthique dans un horizon théologique ressentent une crise non tant liée aux propres convictions morales les plus profondes, mais plutôt quant au statut et à l'*identité de la discipline* qu'ils ou elles représentent.

Lors de la session de Genève, on avait exploré le thème de la *crise* surtout à partir de ses visages sociaux (crise des systèmes politiques, du monde financier etc). Il s'agit ici de poursuivre cet examen en regardant plutôt au monde de nos disciplines philosophiques et théologiques, surtout à l'éthique théologique ou respectivement théologie morale et à notre insertion dans le paysage académique contemporain.

L'ensemble sera confirmé pour le CA de l'ATEM du 6 janvier prochain.

La séance est levée à 18h45.

Rédigé par D. Jacquemin.